

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 novembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 14 novembre 2022

MÉDIATHÈQUES - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION FESTIVAL NOUVELLE(S) SCÈNE(S)

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Nathalie CLAIN, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Méлина TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Fabrice BARREAU à Frédéric NOURRIGEON, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Florent SIMMONET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Méлина TACHE, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florence VILLES, Yvonne VACKER à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND à Elmano MARTINS.

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY.

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022

MÉDIATHÈQUES - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION FESTIVAL NOUVELLE(S) SCÈNE(S)

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Festival Nouvelle(s) Scène(s) présente un panorama novateur d'artistes émergents dans le domaine des musiques actuelles.

Son public provient de l'ensemble du territoire de l'agglomération, et au-delà.

L'inflexion donnée depuis 2018 par l'association éponyme en fait un évènement culturel porteur de rayonnement et de notoriété, participant de l'attractivité de notre territoire.

Etienne DAHO, Clara LUCIANI, Michka ASSAYAS (France Inter) sont autant de noms associés à ce festival.

Plusieurs médias nationaux sont désormais le relais de ce festival : Télévision (France 5 – émission Entrée Libre de Claire CHAZAL, France 3), Presse écrite nationale (Le Monde, Les Inrockuptibles, ...) et régionale (Nouvelle République, Courrier de l'Ouest, ...).

Le budget global prévisionnel de l'édition 2022 est de 140 000 € environ (hors valorisation en nature). La participation sollicitée auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) est de 5 000 €.

Afin de soutenir la reconnaissance nationale de cette manifestation, porteuse de notoriété et d'attractivité pour notre territoire, il vous est proposé d'accorder la subvention demandée de 5 000 € à l'association Nouvelle(s) Scène(s) au titre de l'exercice 2022 de ce festival.

Les crédits sont disponibles au Budget Prévisionnel 2022.

Ces moyens visent à financer le recours à des ressources de communication cohérentes avec le rayonnement visé (supports, programmes, conception visuelle, attaché de presse, ...).

Le partenariat de la CAN se justifie par :

- le soutien financier à un évènement largement médiatisé contribuant au prestige culturel du territoire. Cet évènement fait l'objet d'une large publicité et est accessible à tous les habitants de l'agglomération ;
- la production d'un projet visant à implanter l'évènement ou une partie de ses manifestations plus largement sur le territoire, en favorisant les opérations de médiation en milieu scolaire et en étudiant les possibilités de co-productions de spectacles avec les communes du territoire durant la saison 2022-2023-2024.

L'association s'engage en contrepartie, à rendre compte à la CAN des actions de communication menées et des références au Festival Nouvelle(s) Scène(s) générées dans les médias nationaux, régionaux et locaux.

L'association s'engage également à citer la participation de la CAN dans ses supports de communication.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Nouvelle(s) Scène(s) sur les crédits prévus au BP 2022,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué